

## DE LA NOTION DE MILIEU SPIRITUEL : LES DÉVOTS NORMANDS DANS LES ANNÉES 1640-1660

Regroupé autour de l'Ermitage de Caen, créé le 4 février 1645, le milieu catholique dévot en Normandie offre un exemple de sociabilité religieuse exceptionnel<sup>1</sup> : ses membres ont su développer, par leur appartenance à toute une série de sociétés reconnues ou occultes<sup>2</sup>, une solidarité spirituelle originale aux résonnances mystiques très marquées. Située dans la droite ligne de la Contre-Réforme, le rayonnement du parti catholique normand s'explique, d'une part, par le tempérament mystique de ses maîtres spirituels et, d'autre part, par son insertion dans un vaste réseau d'obédiences religieuses diverses. De fait, si ces chrétiens participent naturellement du grand élan de charité qui traverse le siècle<sup>3</sup>, ils n'en restent pas moins tournés essentiellement vers le perfectionnement intérieur et toutes les sodalités auxquelles ils appartiennent ont pour premier objectif l'approfondissement des états d'oraison. Au travers des relations qui unissent ces dévots entre eux et où se mêlent affinités personnelles, amitiés spirituelles et liens associatifs, se dégage finalement une étonnante tentative pour partager et développer ensemble ce qui apparaît comme une expérience irréductiblement personnelle, à savoir la découverte de Dieu en soi-même au sens augustinien de l'expression<sup>4</sup>. Aussi ne peut-on séparer, dans cette étude du milieu dévot normand, la description de l'organisation sociale qui fonde sa cohésion de l'analyse de ses objectifs fondamentalement mystiques<sup>5</sup>. L'Ermitage et les sodalités

---

1. Voir sur cette notion la présentation de Maurice VENARD, in *La Sociabilité en Normandie*, Rouen, Association de recherches sur la sociabilité, Musées départementaux de la Seine-Maritime, 1983, p. 25-26.

2. Seules la Compagnie du Saint-Sacrement et ses succursales sont vraiment secrètes.

3. Cf. Paul CHRISTOPHE, *Les Pauvres et la pauvreté. 2 : Du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Desclée, 1987.

4. Les *Confessions* de saint Augustin constituaient la lecture spirituelle « de base » de ce milieu dévot.

5. Au sens où l'entend Lalande dans le *Dictionnaire de psychanalyse* : « Croyance à la possibilité d'une union intime et directe de l'esprit humain au principe fondateur de l'être,

auxquelles il est lié ne cherchent pas tant à développer un type d'action — même si cela en constitue le trait le plus apparent — qu'à répandre un modèle d'initiation intérieure. Faire connaître, à l'élite de la société française, les divers degrés de l'élévation spirituelle, par le biais de congrégations laïques sans référence obligée à l'état monastique ou sacerdotal, représente une gageure difficile que le pouvoir politique et les autorités ecclésiastiques ne tardent pas à récuser<sup>6</sup>.

Ainsi l'Ermitage de Caen qui accueille quelques dévots en quête de retraite et de solitude apparaît-il non comme un foyer atypique de prière mais comme une petite structure enserrée dans un vaste réseau de sociétés pieuses, strictement hiérarchisées au plan régional et national. Sa valeur exemplaire et son rayonnement spirituel exceptionnel dans la France religieuse des années 1650 permettent de le prendre comme point de départ de cet exposé : à partir de la description de ce microcosme, on verra selon quelles lois mais aussi avec quelle souplesse se développent les interactions entre les diverses sodalités pieuses que connaît le xvii<sup>e</sup> siècle. Une telle démarche méthodologique tente ainsi d'éviter les travers d'une synthèse par trop descriptive et rigide qui risqueraient de laisser échapper le caractère extraordinairement vivant de cette solidarité spirituelle qui se tisse peu à peu entre ceux que l'histoire du siècle a appelés « les dévots »<sup>7</sup>.

« La possibilité, dit B. Peyrous dans son étude sur *Mère Agnès de Langeac et son temps*, et les moyens pour les âmes d'arriver à l'union mystique avec Dieu étaient sans nul doute un sujet de préoccupation essentiel jusqu'au fond de régions reculées, et on trouvait un peu partout des prêtres et des religieux qui avaient lu des auteurs ascétiques et mystiques. Il se créait ainsi peu à peu des courants de sympathie, dont les couvents de nouvelle fondation constituaient souvent des centres. Il y a là un aspect de la vie religieuse du temps encore mal exploré : ces chaînes d'amitié, ces réseaux de prière et de soutien mutuel, aux multiples ramifications... »<sup>8</sup>.

Ce sont quelques éléments de cette activité souterraine que l'on va tenter ici de mettre au jour.

L'Ermitage de Caen est fondé par un laïc normand, Jean Bernières de Louvigny, désireux de procurer à quelques spirituels choisis un lieu de

---

union constituant à la fois un mode d'existence et un mode de connaissance étrangers et supérieurs à l'existence et à la connaissance normales. »

6. Cf. *infra*, p. 457, les circonstances de la dissolution de la Compagnie du Saint-Sacrement.

7. Par le nom de « dévots », le xvii<sup>e</sup> siècle entend cette partie des catholiques, plutôt ultramontains dans l'ensemble et très liés aux jésuites qui manifestèrent parfois une piété outrancière.

8. Bertrand PEYROUS, *Mère Agnès de Langeac et son temps*, Le Puy, Dominicaines de Mère Agnès, 1986, p. 44.

retraite et de pratique de l'oraison intérieure sans engagement d'aucune sorte. Ses origines sociales, son tempérament mystique et son activité charitable composent le portrait type du « sodales » au XVII<sup>e</sup> siècle. Jean de Louvigny naît en 1602 dans une famille fortunée, d'origine normande, qui appartient à la noblesse de robe : son père, le baron de Louvigny lui transmettra la charge de trésorier de France à Caen. Le milieu dans lequel il est élevé témoigne d'une très grande piété : ses parents soutiennent financièrement toutes les fondations religieuses qui s'installent à Caen, en particulier le nouveau couvent des ursulines (consacré le 16 février 1624)<sup>9</sup>.

Madame de Louvigny, née Lion-Roger, donne à ses six enfants une forte éducation religieuse et leur transmet sa dévotion particulière au Rosaire. L'aîné des fils fait une carrière militaire, le second, Monsieur d'Acqueville est magistrat : appelé au Grand conseil du roi, il deviendra par la suite maire de Caen. Jean, enfin, succède à son père<sup>10</sup>. Chacun des trois frères concilie, d'une manière différente, l'approfondissement d'une vie spirituelle intense avec la poursuite d'une carrière brillante. Comment ne pas songer ici à l'influence de François de Sales et à la perspective qu'il avait ouverte aux laïcs en affirmant la possibilité d'unir l'action et la contemplation dans la vie quotidienne de chaque chrétien ? Les trois filles ont elles aussi une destinée exemplaire : Madame de Saint-Michel et Madame de Monfort s'adonnent dans « le monde » aux œuvres charitables et Jourdain de Louvigny, devenue ursuline en 1624, est élue supérieure du nouveau couvent de Caen à partir de 1630<sup>11</sup>. C'est là que sa mère se retire, lors de son veuvage, pour faire son noviciat sous sa propre direction. Cette exceptionnelle piété familiale se retrouve à la génération suivante, parmi les neveux et les nièces de Jean de Louvigny. Ainsi, Henri de Bernières-Louvigny partira pour le Canada en même temps que l'évêque de Pétrée : nommé grand vicaire par Monseigneur de Montmorency-Laval, il meurt à Québec le 20 octobre 1671<sup>12</sup>.

C'est donc en famille et dès leur adolescence, que les enfants du baron de Louvigny se sont initiés à la pratique de l'oraison et des œuvres de charité. Jean complète cette première éducation religieuse par ses années d'études au collège des jésuites de Caen<sup>13</sup>. Il y a disposé des ouvrages

9. Sur Jean Bernières de Louvigny, cf. Eugène LAURENT, *Monsieur de Bernières-Louvigny. Essai historique sur sa vie et ses écrits*, Caen, 1872.

10. L'ouvrage de Maurice SOURIAU, *La Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel à Caen : deux mystiques normands au XVII<sup>e</sup> siècle*, Monsieur de Renty et Jean de Bernières, Paris, 1913, demeure cependant partiel et superficiel.

11. Cf. Raoul ALLIER, *La Cabale des dévots (1627-1666)*, Paris, 1908.

12. Alphonse GOSSELIN, *Henri de Bernières*, Québec, 1902.

13. Sur les collèges de jésuites, leurs effectifs et l'éducation qui était dispensée, voir François DE DAINVILLE, *L'Éducation des jésuites (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Minuit, 1978.

classiques qui composaient au début du xvii<sup>e</sup> siècle la bibliothèque d'un élève des pères jésuites, à savoir d'abord des catéchismes, en particulier celui de Canisius<sup>14</sup>, des éditions de la Bible et du Nouveau Testament, ainsi que des psautiers et des hymnaires. Mais ce sont surtout les livres spirituels qui ont nourri son initiation à l'oraison : les *Confessions* de saint Augustin, les *Méditations* de saint Bernard, les œuvres de Louis de Grenade<sup>15</sup>, l'*Imitation de Jésus-Christ*<sup>16</sup>, la vie des saints. Jean de Louvigny gardera par la suite des affinités très profondes avec la Compagnie de Jésus : Henri-Marie Boudon<sup>17</sup>, dans sa biographie du père Jean-Chrysostome de Saint-Lô<sup>18</sup> qui fut le premier directeur du jeune baron, décrit ainsi les rapports de ce dernier avec les jésuites :

« Sa dévotion était toute particulière pour la très sacrée Vierge, et spécialement envers son Immaculée Conception. Il était de la Congrégation<sup>19</sup> érigée dans les Maisons de la Compagnie de Jésus et qu'il a fréquentée assiduellement jusques à sa mort, ayant toujours conservé une liaison de grâces très grande avec les enfants de saint Ignace qui la gouvernent »<sup>20</sup>.

La formation et les pratiques dévotionnelles acquises chez les pères jésuites vont se trouver complétées et approfondies avec la direction du franciscain Jean-Chrysostome de Saint-Lô<sup>21</sup> : en lui, Jean de Louvigny découvre le guide indispensable de sa vie spirituelle ; à son contact, il développe son goût pour l'oraison intérieure et acquiert une bonne culture religieuse et mystique.

Mais ce dernier n'en reste pas moins fidèle à l'idéal laïc de la Contre-Réforme<sup>22</sup>, associant toujours méditation spirituelle au dévouement au

14. François DE DAINVILLE, *Les Jésuites et l'éducation de la société française. La naissance de l'humanisme moderne*, Paris, Seuil, 1940.

15. Sur les lectures qui accompagnent la formation des dévots au xvii<sup>e</sup> siècle, voir Louis COGNET, *De la dévotion moderne à la spiritualité française*, Paris, Fayard, 1958.

16. La lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ* convertit l'ami intime de Jean Bernières de Louvigny, le baron de Renty, alors âgé de dix-sept ans : Cf. Jean-Baptiste SAINT-JURE, *Le Chrétien réel ou la vie de Monsieur de Renty*, Cologne, 1701-1702.

17. Henri-Marie Boudon (1624-1702), archidiacre d'Évreux en 1655, réforme son diocèse et lutte contre les jansénistes. Très proche de Jean Bernières de Louvigny, il passa quelque temps à l'Ermitage : cf. *Dictionnaire de spiritualité*, article « Henri-Marie Boudon », Paris, Beauchesne, 1970, t. I, col. 1887 à 1893.

18. Sur celui qu'on a appelé « le père de la mystique normande », voir Henri-Marie Boudon, *L'Homme intérieur ou la vie du vénérable Père Jean-Chrysostome, religieux pénitent du troisième ordre de saint François*, Œuvres complètes de Boudon, Paris, coll. Migne, t. II, 1886.

19. Il s'agit de la congrégation mariale dont il sera question *infra*, p. 448.

20. H.-M. Boudon, *op. cit. supra* n. 18, p. 320.

21. Sur la spiritualité du franciscain, voir *Dictionnaire de spiritualité, op. cit. supra* n. 17, article « Jean-Chrysostome de Saint-Lô », t. II, col. 881 à 885.

22. Sur ce thème de la Contre-Réforme et de la spiritualité des laïcs, cf. l'ouvrage de Leszek KOLAKOWSKY, *Chrétiens sans Église. La conscience religieuse et le lien confessionnel au*

service d'autrui : resté célibataire, tertiaire franciscain dès l'âge de quinze ans, Jean de Louvigny concrétise sa vocation par une activité charitable inlassable, surtout jusqu'en 1644, date de fondation de l'Ermitage. Il soutient matériellement et moralement les nouvelles fondations religieuses qui s'installent à Caen comme les oratoriens en 1622, les ursulines en 1624 ou les visitandines en 1631. Il collabore avec saint Jean Eudes à la création de l'Hôpital des Pauvres Renfermés en 1632, qui accueille les enfants abandonnés et, en 1634, à l'organisation de Notre-Dame du Refuge qui abrite « les femmes repenties »<sup>23</sup>. Enfin, c'est grâce à lui que l'ursuline mère Marie de l'Incarnation peut réaliser ses projets de mission à Québec<sup>24</sup>. Cependant, à partir de 1639, les préoccupations du baron s'intériorisent de plus en plus : aucun événement marquant ne vient plus interrompre un cheminement personnel tout entier centré sur la pauvreté spirituelle. En 1647, il fait vœu de désappropriation et de pauvreté : il lègue tous ses biens à sa famille dont il dépend alors pour lui-même et pour ses aumônes<sup>25</sup>. Jusqu'à sa mort, le 3 mai 1659, à Caen, Jean de Louvigny progresse sur les voies du renoncement : il s'adonne au secours des miséreux puis essentiellement à la direction des pensionnaires de l'Ermitage. L'état d'oraison, soutenu par des expériences momentanées de la vie unitive, ne le quitte plus, quelles que soient ses occupations.

La fondation de l'Ermitage représente son œuvre la plus achevée et la plus personnelle : Jean de Louvigny commence par accueillir quelques solitaires chez lui avant de faire construire en 1646 un bâtiment destiné à cet effet et qui sera achevé en 1648. Il l'installe rue Singer, adossé à l'entrée du couvent des ursulines auxquelles il était très lié ; le choix symbolique de l'emplacement traduit déjà le vœu du fondateur de créer une étape intermédiaire entre la vie du siècle et le monde de la clôture. Il s'agit d'offrir aux laïcs et aux ecclésiastiques qui en éprouvent le désir, la possibilité de se retirer sans pour autant abandonner toute ouverture sur autrui. La deuxième caractéristique de cette construction est sa petitesse :

---

*xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1987, en particulier, chap. VII, « La religiosité mystique dans sa structure réifiée. Pierre de Bérulle ».

23. Créée à l'initiative de saint Jean Eudes qui restera toujours très proche du baron de Renty tandis qu'il se détachera peu à peu de l'Ermitage, méfiant non à l'égard de Jean Bérnières de Louvigny lui-même mais redoutant les excès de ses disciples.

Lorsque saint Jean Eudes, développant une pastorale baroque et affective est en butte à l'hostilité des jansénistes, c'est le baron de Renty qui le soutient le plus activement. Sur les missions du premier, voir en particulier Charles BERTHELOT DU CHESNAY, *Les Missions de saint Jean Eudes*, Paris, Bloud et Gay, 1967.

24. Cf. Guy-Marie OURY, *Marie de l'Incarnation, 1599-1672*, Tours, La Société (Solesmes, Sarthe, Abbaye bénédictine), 1973 (« Société archéologique de Touraine, Tours. Mémoires », 58-59).

25. Cf. M. SOURIAU, *op. cit. supra* n. 10.

Jean de Louvigny ne veut recevoir qu'une dizaine de personnes à la fois, afin de favoriser les échanges inter-personnels et de développer une sorte de solidarité spirituelle entre les membres de l'Ermitage :

« J'ai trouvé cinq ou six personnes de rare vertu, et attirées extraordinairement à l'oraison et à la solitude qui désirent se retirer dans quelque ermitage pour y finir leur vie [...] J'aurais grand désir de les y servir, puisque nous avons grand attrait à ce genre de vie qu'elles entreprennent sans vouloir se multiplier, ni augmenter de nombre même en cas de mort »<sup>26</sup>.

L'Ermitage imite, dans son plan d'ensemble, un couvent en réduction : il comprend une douzaine de cellules meublées de manière rudimentaire, et quelques pièces communes, en particulier un réfectoire et une salle de réunion. Jean de Louvigny n'a pas fait édifier de chapelle spécifique, et si l'on peut supposer, en l'absence de toute précision<sup>27</sup>, qu'il y avait sans doute un oratoire, c'est au couvent des ursulines, mitoyen, que les pensionnaires entendent leur messe quotidienne. Mais la petite bâtisse ne possède pas de dépendances : l'existence d'un jardin n'est mentionnée nulle part et à la différence de la vie monastique, aucun solitaire n'est tenu à des travaux manuels. Il semble que les tâches domestiques ont été assumées du dehors soit par les serviteurs des membres, soit par le personnel qui gravite autour du couvent des ursulines.

On voit ainsi apparaître à travers l'organisation même des lieux, les traits caractéristiques de l'Ermitage de Caen : sorte de couvent sans clôture, il n'accueille qu'une toute petite élite spirituelle liée par des affinités affectives et religieuses profondes qui s'adonne à la vie contemplative sans contraintes matérielles à remplir ni travaux intellectuels à effectuer. Ce projet original s'insère dans le courant de la grande phase créatrice de l'érémisme sous l'Ancien Régime qui dure environ un demi-siècle, de 1590 à 1640<sup>28</sup>, et répond à cet attrait caractéristique du milieu dévot pour la solitude et la retraite. Mais ceux que l'on qualifie d'« ermites » au xvii<sup>e</sup> siècle correspondent rarement à l'image de l'anachorète des premiers temps du christianisme : ils ne consacrent pas chaque instant de leur vie à la pénitence et à l'ascèse et, pour la plupart, ne vivent pas dans

26. Jean BERNIÈRES DE LOUVIGNY, *Œuvres spirituelles de Monsieur de Bernières-Louvigny, ou conduite assurée pour ceux qui tendent à la perfection, divisées en deux parties : la première contient des Maximes pour l'établissement des trois états de la vie chrétienne, la seconde contient des Lettres qui font voir la pratique des Maximes*, par le père Robert de Saint Gilles, à Paris, chez Claude Cramoisy, 1670, t. II, p. 53-54.

27. On ne possède aucun historique détaillé concernant l'Ermitage : les seuls éléments que l'on ait se trouvent soit dans les œuvres d'Henri-Marie Boudon, soit dans le pamphlet janséniste, toujours partiel, de Charles du Four.

28. Sur la question, voir l'ouvrage de Jean SAINSAULIEU, *Les Ermites français*, Paris, Cerf, 1974.

l'isolement complet. Beaucoup s'adonnent aux œuvres d'assistance, comme la garde des cimetières, la guérison — plus ou moins miraculeuse — des malades, l'entretien des cultes particuliers ; ils jouent en particulier le rôle d'intercesseurs dans les pèlerinages, en pratiquant une sorte de prédication populaire et travaillent quelquefois à la traduction française d'œuvres spirituelles. L'ermite des années 1630 exerce une gamme d'activités très étendues et crée ainsi, selon R. Taveneaux<sup>29</sup>, « une sorte de sociabilité spirituelle, rejoignant et prolongeant celle des franciscains ». Ce type de retraite qui concilie l'exercice solitaire et le développement de la communication spirituelle sous toutes ses formes représente, pour les milieux dévots, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, le modèle exemplaire d'une vie chrétienne « dans le monde » dont s'inspire, avec quelques modifications, Jean de Louvigny dans l'exécution de son projet.

La démarche de ce dernier se déroule parallèlement à celle des « Solitaires » de Port-Royal, même si l'installation de ceux-ci est antérieure de quelques années à celle de l'Ermitage<sup>30</sup>. De fait, cette page célèbre de Le Maître décrivant Port-Royal pourrait aussi bien s'appliquer au refuge caennais :

« Ce n'est qu'un lieu de retraite toute volontaire et toute libre, où personne ne vient que l'esprit de Dieu ne l'y amène, et où personne ne demeure que parce que l'esprit de Dieu ne l'y retient. Ce sont des amis qui vivent ensemble selon la liberté ordinaire et générale que le Roi laisse à tous ses sujets mais des amis chrétiens, que le sang de Jésus-Christ, répandu pour tous les hommes, et la grâce de ce sang répandu dans leur cœur par le Saint-Esprit a joints ensemble d'une union plus étroite, plus ferme et plus pure, que ne sont les plus fortes et les plus intimes amitiés séculières »<sup>31</sup>.

Cependant, s'il s'agit d'un même désir d'aller au « désert », au sein d'une petite communauté qui soutient et organise la prière individuelle, il semble que les jansénistes se distinguent des dévots normands par un genre de vie beaucoup plus intellectuel : contrairement à Port-Royal, l'Ermitage de Caen n'est pas un centre de formation culturelle et religieuse, mais un lieu d'initiation : les lectures recommandées par Jean de Louvigny ne sont envisagées que comme des guides et des soutiens du perfectionnement intérieur, elles ne donnent pas lieu à des exercices de traduction et d'exégèse. A l'idée de désert, qui abrite dans sa nudité la relation à

29. Cf. René TAVENEUX, *Le Catholicisme dans la France classique (1610-1715)* : « La Compagnie du Saint-Sacrement », Paris, C.D.U. et S.E.D.E.S. réunis, 1980.

30. Sur la différence entre la solitude des bourgeois de Port-Royal et l'érémisme des nobles, voir J. SAINSAULIEU, *op. cit. supra* n. 28.

31. Dans *Recueil de pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal* (dit Recueil d'Utrecht), Utrecht, 1740, p. 226.

Dieu, les jansénistes ont substitué la notion plus abstraite de solitude qui facilite l'approfondissement de la réflexion. Gaston de Renty, l'ami intime de « l'ermite de Caen », définit très clairement dans un passage de sa correspondance les motivations de sa retraite volontaire ; il s'agit de la conquête intériorisée d'un absolu plus que d'un repli à l'écart du monde<sup>32</sup> :

« Je ne veux pas me retirer dans mon désert que je ne vous supplie de demander à Dieu les grâces qui sont nécessaires pour en bien user ; ce serait en vain que je me retirerais de Paris, si je croyais par mon esprit arriver à ce que je prétends ; bien loin de là, je le veux anéantir tout à fait et qu'il ne sache autre langage que rien, et toujours rien pour suivre en tout les traits de sa divine volonté dans sa mesure et sa manière »<sup>33</sup>.

Qui est venu à l'Ermitage ? Des Normands pour la plupart et des nobles le plus souvent, qu'il s'agisse d'ecclésiastiques ou de laïcs. Il est malheureusement impossible d'établir une liste exhaustive des pensionnaires en raison de l'absence de registre, de la souplesse des régimes et du silence qu'ont gardé les anciens disciples de Jean de Louvigny sur leur retraite. Cependant, par le recoupement de leur correspondance, on peut identifier un certain nombre d'entre eux et déduire, par là même, les caractéristiques socio-professionnelles du groupe qu'ils constituent.

Nés dans les diocèses de Coutances, Bayeux ou Lisieux, tous se connaissent plus ou moins du fait de la proximité géographique. Les familles Bernières de Louvigny, Blouët de Camilly, Renty sont originaires de Caen ; saint Jean Eudes est natif de Ri, près d'Argentan<sup>34</sup>. D'autres, sans être normands, entretiennent du fait de leur fonction, des relations étroites avec ce milieu, comme Monseigneur de Cospéan, évêque de Lisieux à partir de 1625<sup>35</sup> ; Monseigneur François de Montmorency-Laval, archidiacre d'Évreux à partir de 1637<sup>36</sup> ; le père jésuite Jean-Baptiste Saint-Jure qui tient vers 1660 la chaire de lecture publique chez les ursulines de Rouen<sup>37</sup> ; mère Mechilde du Saint-Sacrement (entrée chez les annonciades de Bruyères) qui séjourne à Caen en 1643<sup>38</sup>.

32. Gaston de Renty, tout en faisant quelques séjours à l'Ermitage, a toujours concilié sa quête des états d'oraison avec sa vie de père de famille et d'homme du monde.

33. GASTON DE RENTY, *Correspondance*, établie par Raymond TRIBOULET, Paris, Desclée de Brouwer, Lettre n<sup>o</sup> 30 (au Président de Castille, le 26 juin 1643).

34. Cf. DENIS BOULAY, *Vie du Vénérable Jean Eudes*, Paris, Haton, 1905-1908, 4 vols.

35. RENÉ LE MÉE, *Le Prélat accompli représenté en la personne d'illustrissime seigneur Philippe de Cospéan, évêque et comte de Lisieux*, Saumur, 1647, in-4<sup>o</sup>.

36. Cf. ALPHONSE GOSSELIN, *Vie de Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec*, Québec, Demers, 1890.

37. Cf. en particulier CARLOS SOMMERVOGEL, « Saint-Jure », *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Paris/Bruxelles, 1896, t. VII, col. 416-429.

38. BÉNÉDICTINES DE ROUEN, *Mère Mechilde du Saint-Sacrement (1648-1698)*, Catherine de Bar, Rouen, Bénédictines du Saint-Sacrement, 1977.

Le rayonnement spirituel de ce groupe normand se traduit de deux manières : tout d'abord, à l'intérieur de la Normandie elle-même, par une reconquête spirituelle des régions déchristianisées — grâce à de nombreuses missions — et par une lutte acharnée et fanatique contre le courant janséniste. Ensuite, bien loin de la province, le groupe de Caen développe très rapidement des relations étroites avec la colonie du Canada parce qu'elle dépend de l'archevêque de Rouen. L'Ermitage fournit à partir de 1630 l'essentiel du personnel ecclésiastique — et à un moindre titre civil — qui administre les nouvelles possessions françaises ; le premier à partir, et qui suscitera les vocations des autres, est Monseigneur de Montmorency-Laval. De fait, dès 1625, le parti dévot désirait installer une colonie catholique dans l'île de Montréal ; en 1642, « Ville-Marie » est fondée. Monseigneur de Montmorency-Laval, après un temps de retraite à l'Ermitage, nommé évêque de Pétrée, y arrive en 1659, en qualité de vicaire apostolique<sup>39</sup>. Enfin, Jean de Louvigny aide Madame de la Peltrie, en 1638, à fournir discrètement les fonds nécessaires à l'établissement d'un couvent d'ursulines au Québec. Devenu le procureur de Madame de la Peltrie, l'homme d'affaires des ursulines et le bailleur de fonds du couvent, il entretient des échanges épistolaires suivis avec mère Marie de l'Incarnation, fondatrice de ce monastère<sup>40</sup>. D'autres membres de ce cercle rejoignent peu à peu les premiers arrivés dans la Nouvelle France, comme Louis Ango de Maizerets, originaire d'Argentan ; Henri de Bernières, neveu de Jean ; l'abbé Dudouyt, né à Hauteville (diocèse de Coutances), ou Monsieur de Mézy qui deviendra le premier gouverneur de Québec.

La deuxième caractéristique de l'Ermitage consiste dans son recrutement aristocratique : de fait, si l'on considère les grandes familles qui participent à cette vie spirituelle intense, l'on remarque qu'elles appartiennent toutes à la noblesse. Le baron de Renty est issu d'une très ancienne noblesse d'épée : le village de Renty se trouve en Artois, près de Boulogne, et c'est le seul dont on possède une généalogie assurée<sup>41</sup>. Il jouit dans sa jeunesse de la faveur de Louis XIII ; mais très vite, à l'âge de vingt-sept ans, il se détache du monde et refuse des fonctions honorifiques à la Cour. Jean de Louvigny appartient à la noblesse de robe et reprend la charge de son père en qualité de trésorier général de France. Sa sœur, Jourdain de Louvigny, installe les ursulines à Caen le 13 juillet 1636 et en devient la mère supérieure en 1640. Jacques Blouët de

39. Cf. A. GOSSELIN, *op. cit. supra* n. 36.

40. Sur cet épisode de l'évangélisation du Canada, voir G.-M. OURY, *Madame de la Peltrie*, Québec-Solesme et Cahier perchérons, 1974.

41. Cf. GRAFF, *La Maison de Renty d'Artois*, dactylographié, 1967, qui donne une généalogie assez complète du baron de Renty.

Camilly, marié à Anne Le Haguais, appartient à une famille anoblie récemment, en 1610, pour services rendus. Trois de ses quatre enfants embrassent l'état ecclésiastique : sa fille Anne, à la Trinité de Caen, sous le nom d'Anne de Jésus ; son fils aîné qui devient chanoine et théologal de l'église de Bayeux ; Jean-Jacques qui rentre chez les eudistes en 1655. Seul, Augustin, son dernier enfant, est conseiller au parlement de Normandie. On peut encore citer Monsieur de Gavrus et Monsieur de Montcanisy-Banneville qui succèdent à Jean de Louvigny à la tête de l'Ermitage. Pierre de la Motte-Lambert mérite une mention à part : né le 18 juillet 1624 à La Boissière (dans le diocèse de Lisieux), devenu conseiller à la Cour des Aides de Rouen, il choisit ensuite le parti de l'Église. Il est nommé évêque de Béryte par le pape Alexandre VII et envoyé en Chine vers 1660. On peut encore évoquer la marquise de Bois-david de Soulebiou, qui mena une vie de détachement exemplaire sur ses terres de Briseval et put rentrer trois ans avant sa mort, en 1657, dans la congrégation de Notre-Dame de la Charité, fondée par saint Jean Eudes.

Il s'agit donc dans l'ensemble de membres de l'aristocratie normande, le plus souvent anoblie récemment dans les charges, possédant des relations à la Cour mais attachée à ses terres sur lesquelles elle vit. Ainsi Jean de Louvigny évite-t-il tous les voyages, sauf pour aider Madame de la Peltrie à embarquer pour le Canada, ou pour voir Marie des Vallées, une mystique visionnaire, originaire de Coutances<sup>42</sup>. Pourvues de biens fonciers et de charges, ces familles nobles sont riches et généreuses : il n'est point de fondations caennaises de l'époque qui n'aient reçu leur aide matérielle et leur soutien moral. Jean de Louvigny parle ainsi de son ami intime, le baron de Renty :

« Monsieur de Renty était notre appui et notre unique refuge pour l'exécution des desseins qui regardaient le service de Dieu, le salut des âmes et le soulagement des pauvres et de toutes sortes de misérables. C'est de quoi nous lui écrivions continuellement, tant pour l'établissement de nos hôpitaux, et pour la maison des Filles Pénitentes comme aussi pour réprimer l'insolence de quelques hérétiques qui faisaient mépris du Saint-Sacrement trop à découvert. [...] Après sa mort, nous n'avons pu trouver personne à qui nous eussions recours de cette sorte pour les affaires de Dieu »<sup>43</sup>.

L'Ermitage recrute ainsi au sein de l'élite sociale et culturelle normande des années 1640-1660 : ces liens étroits se justifient non tant par

42. Cf. Jean-Louis ADAM, *Le Mysticisme à la Renaissance ou Marie des Vallées dite la Sainte de Coutances*, Paris, Poussielgue, 1894 ; et sur sa pensée « baroque » que Bernières admirait tout en s'en démarquant fortement, voir Émile DERMENGHEM, *La Vie admirable et les révélations de Marie des Vallées*, Paris, Plon, 1926.

43. Lettre de Jean Bernières de Louvigny, citée par J.-B. SAINT-JURE, *op. cit. supra* n. 16, p. 148-149.

une solidarité de classe — puisqu'il s'agit surtout d'un groupe en mutation — que par une communauté d'aspirations. Le cercle de Caen répondait à ces besoins en proposant un lieu de retraite provisoire ou définitif — selon les cas — où chacun se retrouvait à égalité dans la quête de la pauvreté spirituelle. Le style de vie mené à l'Ermitage se rapproche, d'après R. Allier, de celui d'un couvent :

« Chacun y avait sa cellule, on se levait de grand matin et l'on avait en commun une heure d'oraison ; puis l'on entendait la messe et chaque jour l'on communiait. L'on se réunissait pour les repas à des heures marquées. Le reste de la journée se partageait entre les exercices de piété personnelle et les œuvres de charité (pauvres, mendiants, malades, hôpitaux, catéchismes, surveillance des protestants) »<sup>44</sup>.

Mais il s'en distingue par un trait essentiel qui constitue son originalité, à savoir la souplesse des rythmes quotidiens et la liberté d'action des participants. Certains dévots passent quelques mois à l'Ermitage, d'autres plusieurs années, sans avoir jamais contracté aucun engagement sur le temps de leur retraite ; ils y vivent de leurs revenus propres sans avoir forcément fait vœu de pauvreté ou de désappropriation ; ils gardent le contact avec leur famille et leurs amis s'ils le désirent. Ils cherchent ainsi dans ce séjour solitaire non un refus du monde mais la signification de leur cheminement intérieur : l'Ermitage représente une étape où le chrétien prend conscience du sens de sa « conversion » vécue comme une métamorphose spirituelle de l'être, mais il ne constitue en aucun cas le lieu définitif où peut s'achever sa vocation. Pour des laïcs, il s'agit souvent d'y découvrir comment concilier la pratique de l'oraison et parfois même l'expérience d'états mystiques avec une vie séculière où interviennent les préoccupations familiales, sociales et matérielles ; les prêtres, pour leur part, cherchent à y définir le sens de leur choix et le champ de leur futur ministère. C'est pourquoi les pensionnaires jouissent d'une telle liberté morale : Jean de Louvigny ne veut ni instruire des débutants ni développer un apprentissage de la vie communautaire. L'absence d'horaires fixes et de contraintes matérielles, la légèreté de l'effectif permettent à chacun des initiés de suivre son propre rythme intérieur et d'approfondir sous la direction du baron la découverte de Dieu en soi :

« Je puis assurer avec sincérité, qu'ayant eu la grâce d'y passer deux ou trois mois, je n'ai jamais ouï d'autres entretiens durant tout ce temps-là que ceux de l'oraison [...] Les discours du monde, les nouvelles de la terre, n'y avaient aucun accès : il n'y avait aucun exercice de piété réglée parce que l'oraison

---

44. Cf. R. ALLIER, *op. cit. supra* n. 11.

perpétuelle en faisait toute l'occupation. L'on s'y levait de grand matin et durant toute la journée, c'était une application continue à Dieu »<sup>45</sup>.

Les temps de prière solitaire étaient complétés, d'une part, par les entretiens individuels ou collectifs que donnait Jean de Louvigny, sorte de maître à penser de ce refuge<sup>46</sup>, et, d'autre part, par la pratique des devoirs de charité. Et c'est dans ce domaine des œuvres concrètes que se révèlent le plus clairement les liens de l'Ermitage avec toutes les congrégations catholiques laïques du siècle.

En effet, la maison de la rue Singer à Caen abrite des pensionnaires qui sont le plus souvent membres de la congrégation mariale des pères jésuites du collège de Caen : ils en constituent même l'état-major secret connu sous le nom d'« Aa » ; bien souvent aussi tertiaires laïcs de l'ordre de saint François, ils sont passés par la congrégation du Père Bagot à Paris ; enfin, la plupart d'entre eux participent à la Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel de Caen qui est la succursale normande de la Compagnie du Saint-Sacrement. Ainsi apparaît l'extraordinaire imbrication des liens et des obédiences qui associent ces dévots à l'essor de la France religieuse ; ces structures ont su maintenir à la fois une stricte hiérarchie et une grande souplesse dans les appartenances : c'est ce qui explique en partie leur succès auprès des laïcs du xvii<sup>e</sup> siècle. Être membre d'une sodalité n'impliquait pas qu'on le soit d'une autre et inversement, bien que l'on retrouve souvent les mêmes personnages dans les différentes congrégations et qu'en général l'organisation parisienne dirige de plus ou moins près les filiales régionales.

De fait, les sodalités laïques, quelles qu'elles soient, prennent une très grande extension au xvii<sup>e</sup> siècle dans l'Europe catholique et, en particulier, les congrégations mariales<sup>47</sup> imaginées et organisées par les jésuites à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle pour répandre les principes et l'esprit du concile de Trente. C'est à Naples, en 1554, qu'est fondée la Compagnie de la Vénération du Saint-Sacrement, dans l'église du collège des jésuites, avec l'approbation et la bénédiction de saint Ignace lui-même. Déjà, elle porte dans ses règles, le devoir de se « réformer soi-même chaque jour, donnant le bon exemple et l'édification aux autres »<sup>48</sup>, en se

45. Cf. H.-M. BOUDON, *op. cit. supra* n. 18.

46. Les notes spirituelles de Jean Bernières de Louvigny ont été recomposées et éditées, à l'initiative de sa sœur Jourdain, par différents auteurs dès l'année de sa mort. Sur cette question, voir Raoul HEURTEVENT, *L'Œuvre spirituelle de Jean Bernières-Louvigny*, Paris, Beauchesne, 1938.

47. Cf. Louis CHATELLIER, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987 : l'ouvrage donne une bonne description d'ensemble du réseau des congrégations mariales.

48. Dans *Archives de la Société des jésuites de Rome*, Province de Naples, 177, ff<sup>os</sup> 14-15 et 98-105.

confessant et en communiant tous les quinze jours, ainsi qu'en servant les pauvres de l'hôpital et en participant à des assemblées régulières au collège. Rattachées, au départ, à chaque collège des jésuites et réunissant dans ses assemblées les meilleurs étudiants, les congrégations mariales vont peu à peu s'étendre, en se diversifiant, à toutes les catégories de la société : en s'implantant dans les grandes villes, elles doivent au fur et à mesure, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, s'adapter aux structures urbaines<sup>49</sup>. Ainsi apparaissent des sodalités d'ouvriers, de bourgeois, de nobles, de clercs mais ce n'est que plus tardivement que les femmes y auront accès. Chaque association est solidement encadrée avec, à sa tête, un père jésuite directeur, entouré d'assistants qui prennent souvent le nom de magistrats et qui sont en charge des membres, quartier par quartier, village par village, dans les campagnes. Le premier objectif de ces congrégations est la réforme intérieure de ses participants qui doivent apprendre à vivre et à éprouver dans leur vie quotidienne l'importance et l'ardeur de leur foi. L'appartenance à l'une de ces sodalités est marquée par la consécration du postulant à la Vierge Marie ; et sa vie est, dès lors, tout entière régie par sa participation à la congrégation. Tout son temps est soumis à un ordre rigoureux : la matinée débute par une longue prière émaillée de Pater, d'Ave Maria et de la récitation du Credo, et se poursuit par la messe. Au cours de la journée, chacun doit prendre le temps de dire les litanies de la Vierge et le Rosaire, et d'assister à l'office du soir. Enfin, au seuil de la nuit vient l'exercice le plus important : chaque membre doit faire son examen de conscience détaillé, dans une disposition de repentir sincère avant de réciter le Pater, l'Ave Maria, le Confiteor, le Salve Regina et l'invocation à l'ange gardien.

« La prière finie, il faut garder son esprit resserré par dévotion méditation ou oraison et éviter fables, contes, et propos frivoles, pensées extérieures : les manèges d'affaires et tout ce qui a coutume d'empêcher la conjonction avec Dieu »<sup>50</sup>.

De même, les semaines sont rythmées par la réception du sacrement de la confession qui doit être hebdomadaire et de la communion qui doit avoir lieu au moins tous les quinze jours, et si possible davantage. Enfin, les grandes fêtes liturgiques viennent marquer les temps forts de l'année : les fêtes de la Vierge, bien sûr, mais aussi la préparation de Noël et de Pâques. L'Avent et plus particulièrement le Carême doivent être vécus

49. Cf. L. CHATELLIER, *op. cit. supra* n. 47.

50. Cité in François COSTER, *Le Livre de la Compagnie, c. à d. les cinq livres des Institutions chrétiennes, dressées pour l'usage de la Confrérie de la très heureuse Vierge Marie*, mis en français du latin, Anvers, Plantin, 1588, p. 103.

par les « sodales » comme des temps de renouvellement intérieur. Mais cette expérience religieuse quotidienne que connaît le dévot doit s'accompagner d'un désir d'apostolat. Et c'est là le deuxième objectif de ces associations : convertir, par l'exemple de ses membres et par leurs œuvres charitables, toute la société à une pratique vécue et intériorisée de la religion catholique. Les sodales se consacrent essentiellement à l'assistance des prisonniers, en les visitant, en leur faisant le catéchisme et en essayant de leur trouver un avocat quand leur cause paraît juste. De même, ils tenteront de soulager et d'instruire les miséreux, et en particulier de convertir les prostituées en créant des institutions spécialisées et réglées sur le même modèle que les congrégations. Enfin, ils réservent une place importante au soutien spirituel des mourants, en les exhortant à la confession générale et en les préparant au sacrement de l'extrême-onction ; et ils les accompagnent dans leur dernière demeure, lors des offices funèbres, en multipliant cortèges et processions.

On voit donc se dessiner à travers ce bref résumé le projet de ces congrégations mariales : au départ, assemblées de piété discrètes pour l'édification des jeunes gens, elles finissent par constituer un réseau dévot extrêmement influent à travers toute l'Europe, dont l'objectif est l'implantation d'une société catholique et pratiquante dans la reconnaissance de l'infailibilité de l'Immaculée Conception et dans l'obéissance au pape.

C'est pourquoi, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, apparaît la nécessité de constituer pour les principales sociétés, des « états-majors » secrets, qui animeront en sous-main la ferveur des nombreux dévots et canaliseront les initiatives : ce sont les « Aas », petits groupes dont les membres sont sévèrement sélectionnés. Leur vie se caractérise par une ascèse encore plus sévère que celle des « sodales », par une piété plus assidue, par un dévouement total aux projets de la congrégation, et par le secret qui entoure leurs activités. Cela est particulièrement sensible dans une France gallicane et janséniste où l'action de ces sodales restera toujours masquée, quoique très influente.

Ainsi est fondée en 1630 à Paris, la « Congrégation des Messieurs » dont les tâches s'orientent essentiellement dans deux directions : l'activité charitable, d'une part, qui se manifeste à travers la création de grandes œuvres comme l'Hôpital général, l'Hôpital des Incurables, l'aide aux prisonniers, les Filles de la Charité ; les missions étrangères, d'autre part, en particulier au Canada, où beaucoup de jésuites subiront le martyre au temps du règne de Louis XIII<sup>51</sup>. La « Congrégation des Messieurs de Paris » regroupe l'élite de la société à la Cour et à la ville, en recrutant nombre de ses membres dans l'entourage du roi. On y trouve, en parti-

51. Cf. *Dictionnaire de spiritualité*, *op. cit. supra* n. 17, article « Missions », t. VII, col. 1381-1390.

culier, des gens appartenant au Conseil du roi, aux cours souveraines et aux finances, c'est-à-dire, essentiellement, des maîtres de requêtes, des trésoriers de France et des conseillers au Parlement. Si cette dernière est plus importante que les congrégations provinciales, cela est dû uniquement à l'influence sociale des participants car les jésuites n'ont introduit aucune hiérarchie entre les diverses sodalités qu'ils ont suscitées. Prises dans un mouvement d'ensemble, ces structures coexistent dans une relative liberté, dépendant uniquement des directives de la Compagnie de Jésus. Ainsi, Gaston de Renty appartient à la fois à la congrégation mariale de Caen et à celle de Paris parce qu'il vit tantôt sur ces terres de Normandie, tantôt à la Cour<sup>52</sup> ; mais il semble que Jean de Louvigny qui ne vient jamais à Paris, n'appartienne qu'à la société normande<sup>53</sup>. Les liens entre ces différentes unités apparaissent donc à la fois étroits et souples, discrets sans être véritablement secrets.

Tout autre est la conception qui a présidé à la création de la Compagnie du Saint-Sacrement même si cette dernière rassemble souvent les mêmes personnages et se préoccupe d'œuvres identiques<sup>54</sup>. A l'origine du projet, on trouve une grande figure du milieu dévot du début du siècle : Henri de Lévis, duc de Ventadour, dont la piété était si profonde qu'en 1629, il se sépare de sa femme, Marie de Liesse, pour revêtir le sacerdoce tandis qu'elle-même rentre au carmel d'Avignon. Approuvé par le père Suffren, confesseur de Louis XIII et par Charles de Condren, alors général de l'Oratoire, il fonde en 1630 la Compagnie du Saint-Sacrement. Cette collaboration des jésuites et des oratoriens, qui s'avérera vite difficile, montre quelle importance l'Église accordait désormais à la participation des laïcs à la vie spirituelle. A la différence des congrégations mariales qui s'adressaient à tous sans distinction sociale, la Compagnie du Saint-Sacrement avait pour objectif de convertir surtout les Grands de ce monde pour les conduire à une pratique plus intériorisée de leur foi, par l'apprentissage de l'oraison mentale, la dévotion particulière à l'Eucharistie et la pratique de la prière qui accompagne les œuvres de zèle. École de formation intérieure avant d'être un office d'action catholique et sociale, cette société spirituelle compte parmi ses membres nombre de mystiques français du xvii<sup>e</sup> siècle. Des Grands y apportent leur concours, que ce soit à la Cour, comme le prince de Conti, le maréchal de Schomberg, ou le marquis Antoine de Salignac-Fénelon ; dans la magistrature

52. Cf. J.-B. SAINT-JURE, *op. cit. supra* n. 16.

53. Jean Bernières de Louvigny était doué d'un caractère très introverti et solitaire, qui le rendait hostile à la vie de Paris et de la Cour.

54. Cf. *Dictionnaire de spiritualité, op. cit. supra* n. 17, article « Compagnie du Saint-Sacrement », t. II, col. 1302 à 1311, qui résume l'ensemble des renseignements que l'on possède sur cette société secrète.

où l'on rencontre Guillaume de Lamoignon, Jean-Antoine de Mesmes et d'autres ; dans l'épiscopat qui compte bon nombre de membres très actifs comme l'évêque de Cahors, Alain de Sominihac, ou celui de Saint-Flour, Charles de Noailles, sans oublier Bossuet ; enfin, on y trouve la plupart des curés parisiens : Jean-Jacques Olier, Pierre d'Hardivilliers, Michel Gazil, Claude de Blampignon et Vincent de Paul...<sup>55</sup>. Ce qui était au départ une initiative parisienne se répand très vite à travers toute la France et les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, rédigées par le marquis Le Voyer d'Argenson<sup>56</sup>, dénombrent une cinquantaine de villes de province où se créent de petites filiales sur le modèle de Paris. Les foyers les plus actifs sont, après Caen, Lyon, Toulouse et Amiens : la répartition géographique, quoique assez uniforme, dépend plus de l'initiative privée que d'un projet central délibéré<sup>57</sup>. Cependant, une fois créées, les diverses sociétés régionales sont tenues de s'affilier à la Compagnie parisienne qui assure le gouvernement pour toute la France avec un supérieur, en général laïc, un directeur toujours prêtre, un secrétaire et six conseillers et qui unifie les projets locaux. Enfin, chaque membre est tenu d'assister à une réunion hebdomadaire, où l'on fait le point des activités de la compagnie, et à une conférence mensuelle, donnée par un ecclésiastique sur « la vie perfective ». Mais, dès 1632, les confrères parisiens veulent en savoir davantage et approfondir leur culture spirituelle : ils ajoutent un entretien hebdomadaire supplémentaire « où l'on fait une manière de cours de théologie mystique pour avancer les âmes dans l'oraison et dans la perfection intérieure »<sup>58</sup>.

Ce souci du progrès spirituel est complété par une activité charitable intense : la Compagnie du Saint-Sacrement se préoccupe des mêmes œuvres que les congrégations mariales, à savoir l'Hôpital général, l'Hôtel-Dieu, « l'aumône chrétienne, les pauvres prisonniers », les missions étrangères. Mais elle se distingue par quelques initiatives originales, en particulier en ce qui concerne le secours apporté aux nécessiteux ; dès 1636, elle crée une commission pour étudier le problème de l'enfermement des pauvres et cherche ainsi à réaliser ses deux objectifs : l'exercice de la charité et la lutte contre tous les vices. De fait, l'Hôpital général, tel qu'il est conçu au XVII<sup>e</sup> siècle, tient plus de l'hospice que de l'institution médicale<sup>59</sup> : il accueille tous les déshérités et les vagabonds à qui il dis-

55. Cf. René LE VOYER D'ARGENSON, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, éd. par Dom BEAUCHET-FILLEAU, Marseille, 1950.

56. *Ibid.*

57. Cf. Alexandre FÉRON, *Introduction à l'étude des sociétés secrètes catholiques dans le diocèse de Rouen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rouen, 1929.

58. Cf. R. LE VOYER D'ARGENSON, *op. cit. supra* n. 55, p. 36-37.

59. Sur les structures de l'Hôpital général, voir P. CHRISTOPHE, *op. cit. supra* n. 3, p. 44-45.

pense, en échange de leur subsistance, une formation religieuse et un apprentissage professionnel. Son organisation ressemble à celle d'une prison puisque l'on ne peut en sortir et à celle d'un couvent car les règlements prévoient l'assistance obligatoire aux offices et à la communion. Cette politique de la Compagnie du Saint-Sacrement, qui recouvre toute une pratique équivoque où se mêlent, selon Michel de Foucault, « le désir d'assister et le besoin de réprimer ; le devoir de charité et la volonté de châtier »<sup>60</sup>, sera critiquée en son sein même par Vincent de Paul qui cherchera à développer, au contraire, l'assistance à domicile selon le principe que le seul bien du pauvre est sa liberté. Mais ces institutions connaîtront un certain succès, appuyées par le pouvoir royal qui y trouve naturellement son intérêt : l'Hôpital général de Paris est fondé en 1656, regroupant la Pitié, Bicêtre, la Savonnerie et la Salpêtrière ; dans les mêmes années, apparaissent ceux de Rouen, Orléans, Marseille et Angoulême.

La Compagnie s'intéresse aussi, d'une manière moins discutable, à l'œuvre scolaire qui était encouragée par l'Église et très soutenue par la population :

« L'initiative vint souvent des associations pieuses de laïcs, comme les confréries ou la Compagnie du Saint-Sacrement : on y professait que l'école, au même titre que le catéchisme, était " l'œuvre " par excellence, capable de transformer la société. La Compagnie fonda ainsi des petites écoles populaires dans de nombreuses régions : Marseille, Grenoble, Lyon... »<sup>61</sup>.

Les confrères participaient en cela à l'évolution des mentalités qui conduisait à adapter l'ensemble de la population aux nécessités d'un état centralisateur et d'une économie en voie de développement.

Enfin, l'on évoquera ici quelques interventions originales de la Compagnie du Saint-Sacrement dans le monde du travail à travers lesquelles on retrouve toujours la double volonté d'assurer l'ordre et de répandre l'esprit chrétien. Ainsi, les directives du supérieur incitent les sodales à surveiller dans leur ville les marchands qui vendent trop cher leurs produits et les patrons qui paient trop peu leurs ouvriers : en faisant entrer dans la pratique la notion de juste prix et celle de juste salaire, ils ont joué, de cette manière, le rôle d'une sorte de régulateur social en des temps difficiles<sup>62</sup>. Mais il faut mentionner ici surtout, la création des associations de frères ouvriers par le baron de Renty, alors supérieur général de la

60. Michel FOUCAULT, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972, p. 61-64.

61. R. TAVENEUX, *op. cit. supra* n. 29, t. I, p. 175 et sq.

62. *Ibid.*

Compagnie. C'est en 1641 qu'il rencontre à Paris, lors de ses visites aux malades de l'hospice Saint-Gervais, Henri Buch<sup>63</sup>, un cordonnier qui allait de ville en ville en exerçant son métier, pour essayer de gagner ses frères artisans à Dieu. Une profonde amitié les lie rapidement et c'est avec lui que Renty va alterner pendant plusieurs années le catéchisme de l'hôpital Saint Anastase, à Paris : c'est grâce à lui qu'il va s'intéresser au monde artisan. Lorsqu'ils créent ensemble cette association, leur objectif revêt toujours ce double aspect social et religieux.

En effet, il s'agit d'abord de rechristianiser en cette première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle le monde des artisans en luttant contre les Compagnons du devoir, sorte de syndicat ouvrier secret qui s'opposait à la corporation des patrons. Les Compagnons du devoir étaient liés par un serment de secret total même à l'égard de l'Église : leur solidarité était très étroite face aux exigences de leurs patrons et leurs pressions sur les « non-affiliés », appelés « les garçons », très fortes, ce qui déclenchait des luttes de rues sanglantes. Aussi la Compagnie du Saint-Sacrement va-t-elle chercher à leur opposer des associations rigoureusement catholiques, par l'intermédiaire d'Henri Buch. Ce dernier obtient, grâce à Renty, la bourgeoisie puis la maîtrise, et peut ainsi réunir autour de lui des ouvriers catholiques et volontaires. Et le 2 février 1645, est fondée l'Association des Frères cordonniers, sorte de congrégation laïque, suivant une règle donnée par le curé de Saint Paul, puis confirmée par l'archevêque de Paris ; H. Buch est le supérieur de cette communauté pieuse d'artisans et le baron de Renty en est le protecteur officiel jusqu'à sa mort, en 1649. C'est un confrère de la Compagnie du Saint-Sacrement qui lui succédera dans cette tâche : Jean-Antoine de Mesmes, seigneur d'Imeval, président à mortier au parlement de Paris. La Compagnie des Frères ouvriers comprenait plusieurs catégories de membres : tout d'abord les communautés de Frères ouvriers qui pratiquaient la pauvreté, la chasteté, l'obéissance et la vie commune mais sans émettre de vœux. Il y avait ensuite une sorte de tiers-ordre, composé de « garçons externes » qui venaient un moment partager la vie des Frères puis qui rentraient dans le monde pour s'y établir avec leur esprit et leur méthode. Enfin, il existait de petites cellules constituées par des Externes mariés, continuant à répandre une foi active et organisant avec l'accord de la Communauté des écoles d'apprentissage et des sociétés de secours mutuel.

En mars 1647, voyant le succès de leur entreprise, le baron de Renty et Henri Buch fondaient sur le même modèle la confrérie des Frères tail-

---

63. Cf. le texte fondateur concernant les associations pieuses de compagnons de Jean-Antoine VACHER, *L'Artisan chrétien ou la vie du bon Henry, maître cordonnier à Paris*, Paris, Desprez, 1670.

leurs puis celle des tisserands... Après la mort de Renty, elles se répandent en province, à Soissons, à Toulouse, Lyon, Grenoble. Ces institutions furent une des œuvres les plus personnelles et les plus chères de Renty ; elles participent certes d'une orientation très conservatrice qui sera toujours celle de la Compagnie du Saint-Sacrement mais elles reflètent aussi ce souci des milieux dévots de ne jamais dissocier l'approfondissement de l'expérience religieuse de l'appartenance à une communauté spirituelle. Cette démarche s'insère tout à fait dans les desseins de l'Église de ce temps qui tente de donner une plus grande autonomie aux laïcs<sup>64</sup> tout en gardant la maîtrise de la doctrine et des œuvres.

Ainsi, avec les années, la Compagnie du Saint-Sacrement développe une activité de plus en plus intense sur « le terrain », tandis que les congrégations mariales fournissent essentiellement le moyen de sélectionner une élite spirituelle : les jésuites

« ne manquaient pas de leur [les dévots] offrir ce qui était le plus propre à les tenter : et ils le faisaient ordinairement de si loin, d'une manière si fine, par des personnes interposées qu'ils pouvaient avoir le plaisir d'un bon succès et ne paraître point intéressés de la honte d'un refus »<sup>65</sup>.

On peut donc avancer l'hypothèse que les « Aas », émanations directes des congrégations mariales, constituaient le vivier dans lequel se recrutaient, par cooptation le plus souvent, les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement : il s'agit donc bien de trois organismes différents, les deux premiers étant directement contrôlés par les jésuites et le troisième conservant davantage d'autonomie à l'égard des ordres religieux. C'est ce que tente de préciser avec difficulté Charles du Four, abbé d'Aulnay et janséniste avéré, qui lance en 1660 un pamphlet contre l'Ermitage de Caen et la Compagnie du Saint-Sacrement :

« [...] quelques-uns ont donc cru que la Compagnie du Saint-Sacrement était la même chose que cette Association [l'Aa] et l'ont jugé ainsi à cause de la grande conformité de leurs règles, de leurs usages, de leurs exercices et surtout du genre et de l'esprit qui animent les uns et les autres. Mais ce qui fait connaître que ce sont deux Compagnies différentes, c'est que pour être de l'Association, il faut être nécessairement de la Congrégation ; au lieu que pour être de la Compagnie du Saint-Sacrement il n'est pas nécessaire d'être de la Congrégation »<sup>66</sup>.

64. Cf. L. KOLAKOWSKY, *op. cit. supra* n. 22.

65. Cf. H.-M. BOUDON, *op. cit. supra* n. 18, p. 587.

66. Cf. CHARLES DU FOUR, *Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la Compagnie établie en la ville de Caen, appelée l'Hermitage*, 1660.

Ainsi, si l'on prend l'exemple de deux personnalités normandes, l'on voit que Gaston de Renty appartient à la Congrégation parisienne des Messieurs de Paris : introduit dans le milieu dès 1628, il entre dans la congrégation en 1630. Il fonde, la même année, la Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel à Caen qu'il dirigera jusqu'à sa mort et devient un membre très influent de la Compagnie du Saint-Sacrement parisienne dont il sera réélu onze fois supérieur. Et l'on peut ajouter, que par l'importance de son rôle, par le rayonnement de sa personnalité et par sa présence dans toutes les sociétés secrètes catholiques, le baron de Renty a sans doute été un des grands animateurs de l'Aa parisienne. Jean de Louvigny, quant à lui, est membre de la congrégation mariale normande ; il succède, d'autre part, au baron de Renty à la tête de la Compagnie du Saint-Sacrement à Paris en 1649. Il en est, dès le début, un membre influent, extrêmement actif.

Mais les rapports étroits qu'entretiennent ces deux types de sodalités vont déboucher sur des rivalités complexes : à la mort du baron de Renty en 1649, la Compagnie du Saint-Sacrement apparaît très divisée non sur les buts à poursuivre mais sur ses choix spirituels. Très marqués par l'Oratoire, de nombreux membres ont des sympathies jansénistes et font élire comme supérieur l'un des leurs, le duc de Liancourt, en 1649 et 1650. Mais à partir de 1653, lors de la condamnation des Cinq Propositions, le parti des jésuites avec, à sa tête, Jean de Louvigny, réagit fortement. Devenu supérieur dès 1651, ce dernier s'appuie sur le groupe de Caen pour épurer la Compagnie de ses partisans jansénistes : la lutte est âpre et l'on exclut des personnalités brillantes comme Charles Maignart de Bernières, précurseur du Secours catholique et remarquable organisateur<sup>67</sup>. L'intervention de l'Ermitage est confortée à partir de 1656 par la reprise en main des jésuites qui cherchent à placer les membres de leurs « Aas » au gouvernement de la Compagnie. Ainsi, dit A. Féron,

« Si à ses origines, la Compagnie du Saint-Sacrement était nettement différenciée de l'Association secrète issue de la Congrégation, à partir de la condamnation des Cinq Propositions et surtout après l'éclat des Provinciales, l'esprit, le recrutement des deux sociétés présentèrent de telles similitudes que, même pour les contemporains avertis — en Normandie tout au moins — la confusion était inévitable »<sup>68</sup>.

67. Sur la personnalité et l'action de Charles Maignart de Bernières, qui n'a aucune parenté avec le fondateur de l'Ermitage, voir A. FÉRON, *Un Rouennais méconnu, Charles Maignart de Bernières, maître des requêtes, 1612-1662*, Rouen, 1924.

68. *Ibid.*

L'élimination radicale des jansénistes et le caractère de plus en plus fanatique des milieux dévots, en particulier celui de Caen, contribuent à ternir dès 1656 l'image de la Compagnie du Saint-Sacrement.

De fait, si les congrégations mariales, rattachées aux établissements des jésuites, ont survécu jusqu'à nos jours, c'est essentiellement parce que l'Église et la monarchie pouvaient les tolérer sans risque : il s'agissait surtout de sodalités de prière dont le lien juridique avec la Société de Jésus était reconnu et officiel. Mais la Compagnie du Saint-Sacrement constituait un système autonome sur lequel l'institution ecclésiastique ne pouvait avoir de prise définie : la liberté des laïcs et l'usage intempestif qu'ils en firent parfois parurent bientôt inacceptables aux pouvoirs religieux et royal. De fait, comme le souligne R. Taveneaux, la Compagnie, principalement composée de membres de la noblesse, était dans sa nature profonde

« un mouvement comparable, toutes choses égales, à la Ligue : comme elle, elle préconise la supériorité et le contrôle du spirituel sur le temporel. Son idéal, c'est l'Europe catholique, l'unité confessionnelle, la chrétienté. Or son époque voit la montée de l'État, le renforcement du principe national, la prééminence des légistes : la Compagnie a été victime de cette contradiction »<sup>69</sup>.

Cette comparaison peut s'appliquer à la Compagnie du Saint-Sacrement en général et surtout à son élite parisienne mais il serait plus discutable de la reprendre pour le compte de l'Ermitage normand : si le milieu caennais participe du même courant de pensée, rien ne permet, en l'absence de biographies précises, d'affirmer que ses membres et leurs familles — pour la plupart anoblies récemment — aient été impliqués d'une quelconque manière dans les événements de la Ligue. Mais l'Église de France réagit assez vite et ne tarde pas à limiter l'influence de ce qu'elle avait encouragé et l'évolution de ces sodalités traduit ce moment exceptionnel dans l'histoire religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle où les laïcs tentent à la fois de s'approprier les richesses de la vie intérieure et de développer une solidarité spirituelle qui ne doive rien aux instances ecclésiastiques et monastiques. Ici réside, semble-t-il, la justification du caractère occulte de la Compagnie du Saint-Sacrement : d'après Le Voyer d'Argenson, le secret garantissait une meilleure efficacité<sup>70</sup>. Mais l'on peut penser surtout que les sodales du milieu dévot, conscients de l'ambiguïté de leur

69. Cf. R. TAVENEAUX, *op. cit. supra* n. 29.

70. C'est ce principe du secret qui a largement desservi la Compagnie du Saint-Sacrement dans l'opinion publique du XVII<sup>e</sup> siècle : elle fut ressentie comme un groupe de pression, un contre-pouvoir occulte qui ne pouvait pas, à la longue, subsister à l'intérieur de l'État.

statut et de la fragilité de leur autonomie, craignaient toute publicité faite sur leur activité. L'exclusion des religieux sous le prétexte que le devoir d'obéissance les empêchait de respecter ce serment souligne le souci qu'ils avaient de leur indépendance spirituelle.

A ces causes structurelles de la disparition de la Compagnie du Saint-Sacrement, viennent s'ajouter des raisons idéologiques : les milieux dévots, très influencés par la lecture des mystiques rhéno-flamands<sup>71</sup> et la découverte des Carmels thérésiens<sup>72</sup>, s'adonnent à la recherche des états d'oraison et à la quête d'expériences de « vie suréminente ». La vie spirituelle n'a de sens que dans une orientation toute mystique où elle doit déboucher par l'anéantissement du moi sur l'union à Dieu. Dans le comportement et les écrits de ces dévots, se trouvent parfois les germes du quietisme et c'est ce que d'autres catholiques, jansénistes ou non, critiquèrent violemment :

« C'est en ce fameux Hermitage que le dit Sieur de Bernières a élevé plusieurs jeunes gens auxquels il enseignait une certaine espèce d'oraison sublime et transcendante, que l'on appelle oraison purement passive, parce que l'esprit n'y agit point, mais reçoit seulement la divine opération : c'est cette espèce d'oraison qui est la source de tant de visions et de révélations, dont l'Hermitage est si fécond ; et après qu'il leur avait subtilisé et presque fait évaporer l'esprit par cette oraison raffinée, il les rendait capables de reconnaître les jansénistes les plus cachés »<sup>73</sup>.

Et ce sont précisément les événements, qui eurent lieu à l'Ermitage en 1660, qui déclenchèrent la campagne d'hostilité contre la Compagnie du Saint-Sacrement. Charles du Four décrit ainsi le scandale qui se produisit à Caen, quelques mois après la mort de Jean de Louvigny et qui fut le fait de jeunes pensionnaires exaltés :

« Ils assistèrent donc pour cet effet [leur projet] dans la paroisse de Saint-Ouen, à la messe d'un prêtre qu'on dit être de leur cabale, et communièrent tous cinq de sa main ; et après leur communion, le plus zélé mit bas son pourpoint et le laissa avec son chapeau dans l'Église, et accompagné de quatre autres qui le suivaient sans chapeau, sans collet et le pourpoint déboutonné, nonobstant la rigueur extrême du froid, ils marchèrent en cet équipage par toute la ville annonçant à haute voix que les curés de Caen étaient fauteurs de jansénistes parce qu'ils avaient signé un mémoire devant l'Official de Caen, où ils attestent qu'ils ne connaissent point de jansénistes dans la dite ville et répétaient cet avertissement de dix pas en dix pas, ce qui

71. Cf. Louis COGNET, *Les Origines de la spiritualité française au xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1949.

72. Cf. Jean ORCIBAL, *La Rencontre du Carmel thérésien avec les mystiques du Nord*, Paris, Desclée de Brouwer, 1959.

73. C. DU FOUR, *op. cit. supra* n. 66.

émute la dite ville et attira à leur suite une grande multitude de populace, qui se persuadant que ces gens étaient envoyés de Dieu pour leur donner cet avertissement, témoignaient deçà de l'émotion contre lesdits curés »<sup>74</sup>.

Malgré la partialité du ton, la description est véridique : ce manque de discipline et à la hiérarchie ecclésiastique parut inacceptable et Mazarin déféra immédiatement l'affaire au Parlement qui rendit une ordonnance de dissolution le 13 décembre 1660 ; la Compagnie du Saint-Sacrement se survit à elle-même jusqu'au début de 1666, date à laquelle elle disparaît définitivement.

L'étude des rapports de l'Ermitage avec les principales congrégations catholiques laïques fait donc apparaître une partie de cette activité souterraine qui anime les milieux dévots dans les années 1640-1660. On comprend pourquoi ils suscitent à la fin du siècle une telle hostilité dont le *Tartuffe* de Molière est une satire cruelle : leurs œuvres et leurs mentalités ne pouvaient correspondre à la montée d'un État centralisateur. L'Église, elle-même, comprit que la conquête mystique des laïcs devait s'arrêter sous peine d'engendrer des sectes ou des hérésies. Il n'en reste pas moins que ce moment de l'histoire religieuse révèle des personnalités exceptionnelles qui ont cherché à concilier le souci des affaires séculières avec l'expérience individuelle de la vie suréminente ; on ne retrouve plus par la suite, dans l'église catholique de France, un tel épanouissement de la spiritualité laïque. Ces hommes, comme Gaston de Renty ou Jean de Louvigny, qui étaient si estimés que même des moniales ou des prêtres les recherchaient comme directeurs de conscience, disparaîtront avec ce que l'abbé Bremond a appelé « la fin de l'invasion mystique »<sup>75</sup>. L'originalité de leur tentative réside non dans la création d'une école de spiritualité mais dans le développement d'une nouvelle sociabilité fondée sur le partage du vécu intérieur de la conscience religieuse. Étroitement liés par leurs appartenances à des sodalités plus ou moins occultes, ils se soutiennent les uns les autres par leurs échanges spirituels, leurs unions de prières et leur formation interne dispensée par les plus compétents d'entre eux.

Cette volonté de communiquer et de partager ensemble des états d'ordre mystique, vécus jusque-là dans la solitude, constitue leur force : toute leur activité charitable ne prend sens que dans le cadre de cette solidarité chrétienne profonde animée par le désir de saisir la présence divine au cœur même de l'être humain et pécheur. Et c'est ce que rappellent

74. *Ibid.* On peut sans doute, de manière plus large, y voir une manifestation de l'opposition entre le jansénisme local du pays d'Auge et l'influence des Bernières dans le Bocage.

75. Cf. Henri BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, Paris, Bloud et Gay, 1935, t. III.

avec authenticité les règlements secrets de la Compagnie du Saint-Sacrement :

« Cette étude et cet ouvrage de sa propre perfection, dans le corps et les membres de la Compagnie, sont préférables à tout ce qui se fait pour le prochain, parce que la première charité nous regarde et que tout ce qui se fait pour le prochain, dans l'esprit de la Compagnie n'est point pur s'il n'est accompagné de la pureté de son esprit »<sup>76</sup>.

Chantal QUILLET,  
*Lycée Condorcet, Paris.*

---

76. Cf. R. LE VOYER D'ARGENSON, *op. cit. supra* n. 55, p. 196.